

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 3

Artikel: Le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale. 2e partie
Autor: Micheletti, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (2)

Par Eric Micheletti

Après avoir présenté l'intervention du GIGN contre les terroristes islamistes à Marseille-Marignane à fin décembre 1994, l'auteur nous fait entrer plus avant dans les arcanes du plus célèbre groupe de la Gendarmerie nationale française ¹.

Le GIGN, qui comprend 5 officiers et 82 sous-officiers, tous brevetés parachutistes, peut intervenir dans tous les milieux. Il comprend :

- 1 cellule de commandement (commandant, commandant en second, 1 officier adjoint, 3 sous-officiers) ;

- 1 peloton hors rang (secrétariat, technique, logistique, mécanique et instruction), rassemblant surtout des anciens des groupes opérationnels ;

- 4 groupes opérationnels de 15 hommes, les deux premiers comprenant des plongeurs, les deux autres des chuteurs ;

- 1 cellule « Evaluation/négociation » de 4 membres.

Deux groupes se trouvent en alerte permanente ; celui dit de « première alerte » peut être engagé dans les trente minutes qui suivent un appel de la Direction générale de la Gendarmerie nationale.

Les plongeurs et les chuteurs font partie des groupes opérationnels, mais ils

ne sont employés dans leur spécialité qu'en cas de besoin. Dans le cadre d'une intervention à longue distance, les chuteurs auraient pour mission de sauter à haute altitude pour constituer des « yeux avancés ». Cette mission terminée, ils s'intégreraient dans les éléments d'intervention.

Seuls les plus motivés sont admis

Tout homme qui désire entrer au GIGN doit être incorporé dans la Gendarmerie depuis au moins cinq ans ; beaucoup proviennent des escadrons mobiles. Le postulant passe des tests et un parcours du risque niveau « moniteur commando », avec du rappel, des passages sur des toits, des montées aux gouttières, des gaz lacrymogènes, un parcours d'évasion, un affrontement en tenue matelassée contre un chien. Il affronte ensuite un autre candidat en gants de boxe, et en deux rounds de deux minutes. Le gendarme du GIGN doit surtout avoir d'excellentes aptitudes au tir, car il doit

neutraliser, non pas tuer. Les tests comprennent une épreuve au fusil à 200 mètres et une autre au pistolet-mitrailleur à 25 mètres avec 10 coups chaque fois. Le postulant s'entretient ensuite avec les officiers et les chefs de groupe du GIGN, qui étudient son comportement psychologique. Seuls les meilleurs seront choisis. Sur 100 candidats, moins de 10 sont retenus, qui pourront commencer l'entraînement.

Les sélectionnés, pas encore « élus », quittent leur unité. Deux mois durant, ils apprennent à se servir vraiment d'une arme de poing et d'épaule en brûlant des milliers de cartouches. Les instructeurs leur demandent d'oublier ce qu'ils ont appris auparavant ! Ils s'exercent à progresser dans un bâtiment, individuellement puis en équipe, le tout à un rythme soutenu, en situation critique. Ainsi se révèle la vraie nature de chaque candidat. Après trois mois, les stagiaires reçoivent leurs armes lors d'une cérémonie : pistolet-mitrailleur, revolver et *FR-F1*. Ils ne sont pas

¹ Voir RMS, février 1996.

encore brevetés : durant encore six mois, ils poursuivent leur instruction, cette fois au sein du GIGN, apprenant les techniques d'action de l'unité : neutralisation de forcené, mutinerie dans une prison, antiterrorisme, filature, protection de personnalité. Certains, s'ils ont beaucoup de chance, travaillent parfois en « doublure » lors de certaines actions. Enfin, lors d'une cérémonie devant tous les éléments de l'unité, les heureux élus reçoivent, sanction suprême, leur brevet de membre du GIGN.

La meilleure école de tir au monde

Chacun doit être en excellente forme physique ; pour ce faire, on effectue un entraînement intensif individuel, semi-collectif et collectif. L'entraînement individuel reste de la responsabilité personnelle. Tous pratiquent des activités physiques de haut niveau, mais ils ne peuvent le faire en même temps et au même endroit. Aussi, ils travaillent en salle en fonction du niveau d'alerte du groupe auquel ils appartiennent. Chacun est suffisamment responsable pour pratiquer seul la musculation, le footing, un sport de combat, comme la boxe anglaise, thaï ou américaine, l'auto-défense ou « Krav Maga ». Autre pratique quotidienne : le tir. Chacun se rend, quand il le désire, au stand de tir (15, 25 et 50 mètres) ouvert 24 heures sur 24. « Les munitions ne sont



pas comptées, seule compte la précision » ! On compte 100 cartouches quotidiennes par homme. De nombreuses unités antiterroristes demandent au GIGN de leur enseigner ses méthodes de tir.

L'entraînement semi-collectif s'effectue dans le cadre du groupe, sur la base de Montdésir, surtout quand il est en alerte. Il comporte des progressions dans des bâtiments, des études de matériels (explosifs et armes), des posers d'assaut et des rappels à partir d'hélicoptères *Puma*.

L'entraînement collectif comprend des actions impliquant plus de la moitié des effectifs. On y travaille dans la perspective d'une prise d'otages à bord d'un avion ou d'un navire. Le volume d'un *Boeing 747* ou d'un *Airbus* nécessite en effet l'intervention d'un grand nombre d'hommes.

Les sports de combat et les stages de formation

L'accent est mis sur l'enseignement et l'entraînement aux sports de combat. Durant les premières années, tous les gendarmes avaient une formation de combat de base, associée à la pratique de sports de combat traditionnels comme le judo et le karaté. Beaucoup s'entraînaient dans des clubs civils. A partir des années quatre-vingt, la boxe américaine ou « Full Contact », la boxe thaï, puis le « Kick Boxing » font leur apparition au sein du groupe, avec des instructeurs très qualifiés.

Le « Krav Maga » est le sport le plus récent enseigné au GIGN. L'un des membres du groupe a également codifié une méthode de self-défense collective, permettant de saisir à plusieurs, les mains nues, un adversaire, même s'il est armé.

Les maîtres-chiens effectuent des stages à l'école cynophile de la Gendarmerie, les plongeurs, d'abord à Antibes à l'école de plongée de la Gendarmerie, puis à Saint-Mandrier à l'école de plongée de la Marine nationale pour le stage de plongée en circuit respiratoire fermé. Les chuteurs opérationnels font des stages interarmes de chef de groupe des troupes aéroportées (avec obligatoirement le brevet de moniteur commando), le stage de chuteur opérationnel à Pau, le stage de moniteur parachutiste, les stages de largeur et de chef-largeur.

Tous peuvent passer les CT1, CT2, les stages « corps à corps », « explosifs », la formation de conduite rapide, le stage « orienteur-marqueur-baliseur » durant lequel ils apprennent le guidage et le poser de nuit d'une formation d'hélicoptères en terrain non reconnu. Il y a encore le stage commando et le stage de survie en Guyane, le stage interne de formation au tir de précision à longue distance, le stage d'effraction douce, celui de transmission d'escalade à Cassis et à Chamonix.

Des interventions multiples et particulières

Le GIGN n'intervient pas seulement en cas de détournement d'avion, mais dans tous les cas où la gendarmerie traditionnelle n'est pas à même de régler le problème avec ses pro-

pres moyens : prise d'otages à caractère politique ou crapuleux, forcenés ou criminels retranchés, interventions en milieu carcéral, filatures ou arrestations dangereuses. Le GIGN a effectué à ce jour près de 650 interventions, libéré plus de 520 otages et procédé à 550 arrestations.

En cas d'intervention contre un forcené, la première

phase de l'opération consiste en une approche et une observation par les éléments de pointe. Durant la deuxième phase, si les négociations n'aboutissent pas, l'assaut est ordonné par un officier du GIGN ou par le chef du groupe. En fonction des lieux, de l'explosif peut être fixé sur une ouverture, l'explosion commandant l'irruption dans le bâtiment. Suivant les cas



Le « Krav Maga »

Le « Krav Maga » («combat avec contact » en hébreu) est la technique de combat corps à corps et d'autodéfense officielle, tant au sein de Tsahal, que de la police ou des services de sécurité israéliens. Développé dans un environnement où la violence est journalière, il comporte l'autodéfense et le combat corps à corps.

L'autodéfense inclut une série de techniques dont le but est de donner possibilité de se défendre contre des actions hostiles, d'être en mesure d'avoir le dessus sur l'assaillant, d'éviter d'être blessé par des coups de poing, coups de pied, étouffements, prises et attaques avec couteau, arme à feu, grenade ou gourdin.

Le combat au corps à corps, c'est la phase plus avancée du « Krav Maga » ; on y apprend à neutraliser son assaillant. Celle-ci met en oeuvre des éléments du combat proprement dit : tactiques, feintes, attaques avec combinaison de plusieurs techniques, paramètre psychologique.

(forcené, flagrant délit, braquage), le mode d'action est différent. S'il ne détient pas d'otage, le forcené peut être capturé par gazage. Toutes les opérations commencent par des négociations ; si elles n'aboutissent pas, on passe à la maîtrise à mains nues ; si le forcené tente de tuer une personne, tant otage que gendarme, le tir de neutralisation est décidé ; enfin, cas extrême, le tir à tuer est ordonné. L'assaut s'effectue toujours avec un officier de police judiciaire qui observe la régularité des procédures (ouverture du feu, témoignages, arme du forcené, éléments de preuve).

Le GIGN travaille aussi à des recherches lors d'enquêtes criminelles. Il réalise des repérages, des filatures et des interventions avec

arrestations. En matière de police judiciaire, le théâtre d'opérations le plus connu, c'est le pays basque. Durant plus de cinq années, les gendarmes du GIGN ont cherché à identifier les terroristes d'Iparretarrak, puis de l'ETA. En février 1988, après deux mois de recherche, dont dix jours de planque face à la maison où il se cache, ils parviennent à arrêter le terroriste Bidart au Boucau. Au mois de novembre 1992, un commando de trois Basques en train de poser des explosifs est arrêté à Dax. Bien que chacun d'eux dispose d'un PA P-38 de 9 mm, ils sont maîtrisés en pleine rue ! Les hommes du GIGN mènent aussi des enquêtes sur des trafics de drogue, de fausse monnaie ou d'attaques de banques. Ils opèrent alors en civil, les che-

veux plus longs que ne le prescrit le règlement, avec des véhicules banalisés...

Les négociateurs du GIGN

Négociateur pour éviter la force ! Le GIGN a mis sur pied une équipe « Evaluation-négociation » composée de quatre hommes, dont deux négociateurs qui jouent un rôle important lors des interventions. Ils comptent au minimum six années d'ancienneté au GIGN. Ils ont suivi une formation en psychologie, ont été initiés aux jeux de rôle. Ils étudient les comptes rendus d'intervention pour comprendre les attitudes des forcenés et apprendre à les cerner.

A partir d'une information des services de renseignements ou de la Gendarmerie nationale, ces spécialistes évaluent l'acte délictueux (extorsions de fonds, enlèvements, trafics, etc.) qui pourrait nécessiter l'intervention du GIGN. Ils se rendent sur place pour un premier repérage. Si cela se justifie, une intervention est décidée, précédée par une série d'observations et de filatures.

Lors d'interventions difficiles avec des forcenés ou des preneurs d'otages, la crise peut être résolue sans avoir recours à la force. Même s'il devait y avoir intervention, le travail de négociation en facilite l'exécution. Auparavant, c'était le chef du groupe qui négociait avec le forcené.

Le but premier de la négociation est de « faire durer », tant que l'on peut éviter l'usage de la force. Il faut calmer le forcené, le ou les preneurs d'otages, canaliser les demandes, ne pas tout donner et surtout tenter d'obtenir la libération du plus grand nombre d'otages. S'il y a un meneur lors d'une prise d'otages en milieu carcéral, il faut dialoguer avec lui. Dans ce genre d'opération, on travaille à deux : un négociateur et un aide. Quand on parle, on n'a pas de recul ; il faut profiter des temps morts pour faire le point afin d'éviter des erreurs psychologiques. En revanche, il ne faut pas changer de négociateur, car alors le travail serait à reprendre à zéro.

Dans un premier temps, le négociateur essaie d'entrer en contact avec le forcené. Cela peut demander des heures avant que celui-ci, parfois derrière une porte à moins de trente centimètres du gendarme, ne consente à parler. Si le contact direct n'est pas possible, on l'établit par téléphone ou par radio. Etre en liaison avec le forcené, c'est déjà un peu le connaître et l'amener, petit à petit, sur son terrain, lui faire comprendre que son cas pourra être résolu par des médecins ou la justice, enfin l'amener à la reddition. Plus de 50 % des affaires de forcenés se règlent par la négociation.

Du matériel spécial et des chiens

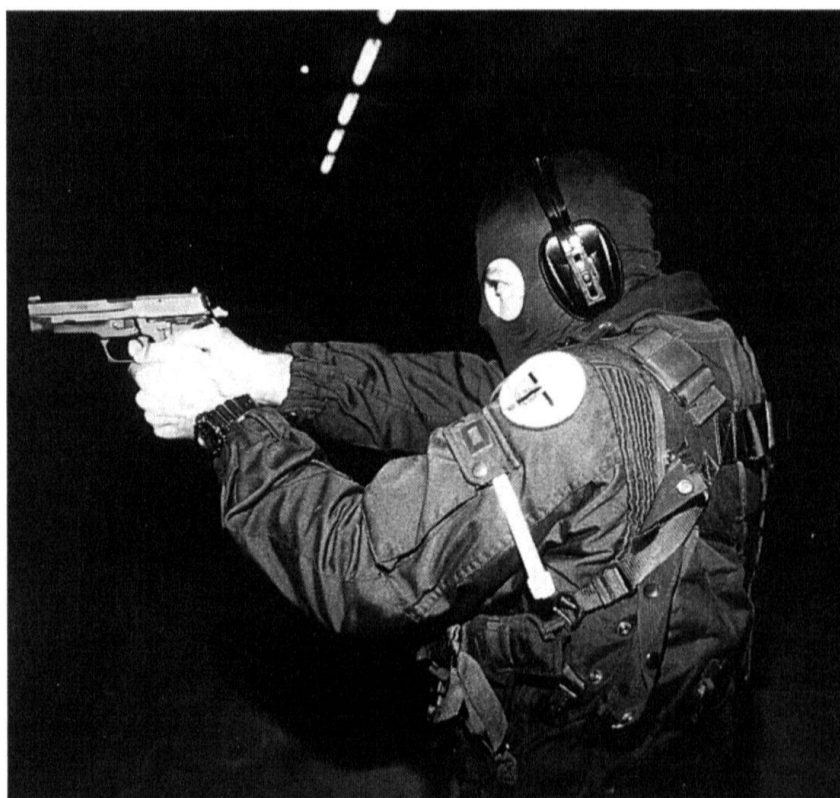
Un gendarme, surnommé Mc Giver, sait utiliser

les composants de n'importe quel appareil électronique pour le transformer en capteur ou en détecteur. Un lecteur de disque laser peut devenir un capteur infrarouge auquel n'échappe aucun mouvement. On comprend le rôle d'un tel spécialiste, quand il s'agit de fabriquer une perche de vision ou un système d'écoute à travers un mur. L'imagination joue toujours le rôle essentiel. Lors d'une opération, le vérin hydraulique tombe en panne, alors que tout l'effet de surprise de l'action repose sur lui. Aussitôt, Mc Giver pense à la batterie de l'un des véhicules et le vérin est « regonflé ». Plusieurs autres gendarmes mènent des études dans différents domaines (tir de précision, sport de combat, terrorisme, explosif, négociation) ;

ils cherchent inlassablement les moyens d'améliorer le matériel et les techniques.

D'emblée, on a compris au GIGN l'intérêt de disposer de chiens d'assaut. Durant des années, des hommes aimant les chiens – il faut réellement les aimer quand on devient maître-chien – ont testé différentes races. Finalement en 1983, c'est le Malinois qui est retenu pour sa rapidité, son « mordant », son intelligence et son silence. Dans le même temps, des techniques sont développées, ainsi que des « costume d'attaque » pour se protéger lors des rappels au harnais depuis un hélicoptère et lors de sauts.

Le chien est employé pour les reconnaissances ;



il y en a un par groupe. Après sept à huit années de loyaux services dans l'unité, il prend une retraite bien méritée. Il participe aux opérations dans les cas de flagrant délit. Les chiens d'assaut participent aux entraînements collectifs, lors des investigations, des rappels d'hélicoptères, des sauts en parachutes.

L'armement du GIGN

Le GIGN possède de nombreuses armes de poing et d'épaule : les pistolets *SIG P-228* et *P-7* en calibre 9 mm Para, les revolvers *MR-73* de 4 et 5 pouces 1/4 en 357 Magnum, les modèles *MR-73* et *Smith & Wesson* en 8 et 10 pouces, le pistolet-mitrailleur *Uzi* en 9 mm, les *PM HK MP-5 SD*, *A-5* et *K*, le fusil d'assaut *SIG 551* en 5,56 mm, le *FAMAS* en 5,56 mm, la carabine *Ruger HB 308* en 7,62 mm, les fusils à pompe *Remington 870* et *Benelli M-3* pliant en calibre 12, le fusil de précision *FR-F1*, les carabines de précision en calibre 12,7 mm *Barret* et *Mac Millan*, et le lance-grenades *HK* de 40 mm.

Cette panoplie s'explique par le fait que chaque type d'opération nécessite des armes spécifiques. Il ne sert à rien d'amener une batterie de fusils d'assaut contre un forcené. En revanche, dans le cas d'une prise d'otages, il est nécessaire d'avoir plusieurs types d'armes, depuis le *FR-F1* jusqu'au fusil à pompe en passant par le *MP-5 A5*. L'armement de base lors d'une

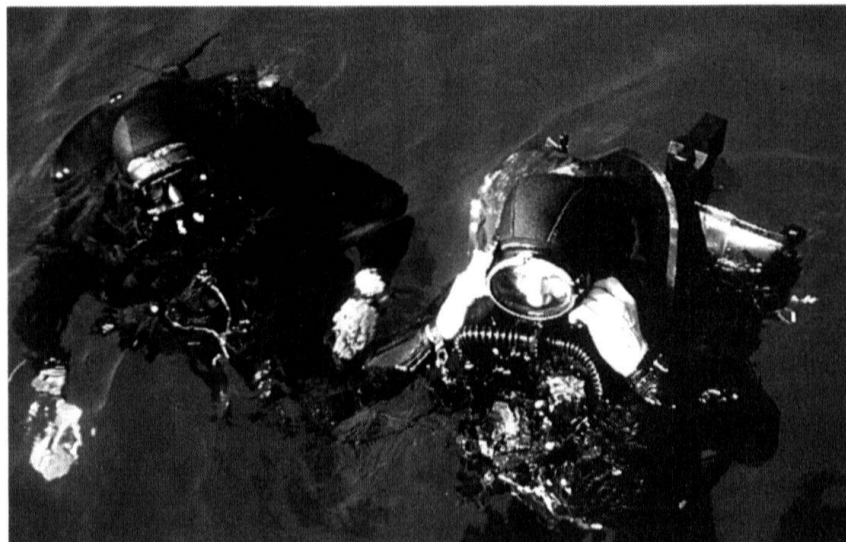
mission comprend un pistolet-mitrailleur et un revolver pour chaque élément, plus un *PM HK* et un fusil à pompe pour l'appui long ou pour ouvrir une porte. Dans les coffres des véhicules, il y a une valise collective d'armes longues.

Chaque élément des groupes d'intervention possède deux armes de poing : le *PA P-228* dans le holster sous l'aisselle, et le *MR-73* dans l'étui de ceinturon. Face à une menace toujours plus présente, il est nécessaire d'avoir deux armes au cas où un problème se pose avec la première. Les hommes du GIGN utilisent d'abord le revolver, une arme qui exige un entraînement continu si l'on veut tirer avec une grande précision. Il est plus facile d'utiliser le pistolet-mitrailleur.

Le GIGN emploie des explosifs afin de pouvoir pénétrer par effraction dans tous les types d'habitation, de bâtiment, d'aéronef ou d'embarcation. Le plus souvent, il les utilise contre des

portes, des fenêtres, des murs, des plafonds ou des planchers. Durant des années, les spécialistes explosifs du GIGN ont étudié et testé différents explosifs. Les calculs de charge ont été effectués à la balance électronique, car à dix grammes près, tout change. A la différence de ce que font les unités militaires dont le but est de détruire les défenses sans se soucier de ceux qui mourront, les gendarmes doivent percer et passer l'obstacle, en tenant compte des gens qui peuvent être à l'intérieur, presque toujours des innocents. Ils pensent par exemple au traumatisme que peut provoquer une explosion chez les enfants. L'équipe d'intervention se trouve à moins de deux mètres de l'explosion, et elle doit attaquer dans les vingt secondes qui suivent pour bénéficier du maximum de surprise.

Le GIGN dispose d'un important matériel de communication, d'écoute et de transport. Chaque gendar-





me porte dans son gilet d'intervention un poste émetteur-récepteur *Motrola MTS 2000* (vingt heures d'écoute et une dizaine de kilomètres de rayon d'action avec un amplificateur) ; dans chaque groupe, il y a des téléphones mobiles *GSM*. Lors de déplacements lointains, le GIGN emprunte des valises de transmission de type *Imarsat* et *Standard C*. Pour la vision nocturne, l'unité dispose d'une quinzaine d'*IL Soplelem*.

Lors des interventions, le groupe engage différents types de grenades : offensive avec et sans éclat, as-

sourdissante, fumigène, fulgurante et aveuglante avec, en plus, les gaz lacrymogènes.

L'unité aligne une cinquantaine de véhicules, dont une série de voitures d'intervention rapide *Citroën CX*, de véhicules tous terrains *Peugeot Dangel*, de véhicules et de motos banalisés.

Le respect de la vie

Il est difficile de ne pas employer des superlatifs si l'on veut définir le GIGN, tant le nombre d'opérations réussies, la qualité

des gendarmes qui le composent et les éloges appuyées des plus grandes unités antiterroristes du monde le situent parmi l'« élite de l'élite ».

Il est impressionnant de voir ces gendarmes tenter, au péril de leur vie et durant des heures, de raisonner un forcené pour l'amener à se rendre, alors que celui-ci est apparu dix fois dans la lunette de l'un des tireurs du groupe, habitué à faire mouche. Une belle leçon : la force est mise au service de l'intelligence.

E. M.